

Liffré ≡ Cormier COMMUNAUTÉ

CONSEIL DE COMMUNAUTE REUNION DU 26 MARS 2018

L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT, LE VINGT-SIX MARS à vingt heures trente, les membres de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LIFFRE-CORMIER COMMUNAUTE, désignés conformément aux dispositions des articles L 5211.7 et L 5214.7 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis en séance ordinaire à LA MAISON INTERCOMMUNALE DE ERCE-PRES-LIFFRE, sur convocation de Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, Président, adressée le 20 mars 2018.

Présents : Mmes BRIDEL C., COUR L., DANEL F., LERAY-GRILL C., MARCHAND-DEDELOT I., OULED-SGHAÏER A-L., MM. CHESNAIS-GIRARD L., BARBETTE O., BEGASSE J., BEGUE G., BLANQUEFORT Ph., CHESNEL D., DESBORDES P-J., DESJARDINS S., FRAUD E., LE ROUSSEAU G., LE ROUX Y., LEVENEZ E., MAILLARD M., MARCHAND S., MICHOT B., ORY G., PIQUET S., SALAÛN F., VEILLAUX D., SALAÛN R.

Absents : Mmes BOURCIER V., KERLOC'H A., LAMOUR E., LEPANNETIER-RUFFAULT V., MIRAMONT F., MM BEAUGENDRE F., DEBAINS J-M., DESRUES T., GENOUËL J., LAHAYE P., PICARD H.

Pouvoirs : Mme BOURCIER V. à M. BEGUE G., M. DESRUES T. à M. DESJARDINS S., M. GENOUËL J. à M. DESBORDES P-J., Mme LAMOUR E. à M. BEGASSE J., Mme LEPANNETIER-RUFFAULT V. à M. VEILLAUX D., M. PICARD H. à M. BLANQUEFORT Ph.

Secrétaire de séance : Mme OULED-SGHAÏER A-L.

FINANCES

Approbation du budget général et des budgets annexes

Rapporteur : Stéphane PIQUET, Vice-président

- VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2311-1 à L 2312-14 relatifs au vote du budget,
- VU l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au budget principal,
- VU l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable aux Services Publics Industriels et Commerciaux,
- VU l'arrêté préfectoral du 29 décembre 2017 portant statuts de Liffré-Cormier Communauté,
- VU l'avis favorable du Bureau du 12 mars 2018,
- VU l'avis favorable de la commission n°1 du 14 mars 2018,

IL EST EXPOSE CE QUI SUIIT :

Comme chaque année, le budget de Liffré-Cormier Communauté ainsi que ses budgets annexes ont été préparés en commun lors des séances de travail avec les services.

La Commission 1 s'est réunie le 14 mars 2018 pour examiner les budgets annexes et le budget général et a formulé un avis favorable.

Les budgets tels qu'ils sont présentés, traduisent une continuité des actions/opérations menées par Liffré-Cormier Communauté.

Outre cette continuité, les budgets intègrent les sujets/réflexions des premiers mois d'activité de Liffré-Cormier Communauté tels que présentés dans le Débat d'Orientations Budgétaires : élaboration de documents stratégiques (projet de territoire, pacte financier et fiscal, PCAET, PLH...), création d'un site internet pour la nouvelle entité, ...

Huit budgets, joints en annexe de la présente délibération, sont soumise à l'approbation du conseil communautaire :

- Le budget principal ;
- Le budget annexe « Service Public d'Assainissement Non Collectif » ;
- Le budget annexe « Office des Sports » ;
- Le budget annexe « Régie de transport collectif » ;
- Le budget annexe « Bâtiments relais »
- Le budget annexe « Zone d'Activités Intercommunale » ;
- Le budget annexe « ZAI Sévailles » ;
- Le budget annexe « ZA Mottais » ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le budget primitif 2018 du budget général « Communauté de Communes », dans sa globalité, tel qu'il est présenté ;
- **APPROUVE** le budget primitif 2018 du budget annexe « Service Public d'Assainissement Non Collectif », dans sa globalité, tel qu'il est présenté ;
- **APPROUVE** le budget primitif 2018 du budget annexe « Office des Sports », dans sa globalité, tel qu'il est présenté ;
- **APPROUVE** le budget primitif 2018 du budget annexe « Régie de transport », dans sa globalité, tel qu'il est présenté ;
- **APPROUVE** le budget primitif 2018 du budget annexe « Bâtiments relais », dans sa globalité, tel qu'il est présenté ;
- **APPROUVE** le budget primitif 2018 du budget annexe « Zone d'Activités Intercommunale », dans sa globalité, tel qu'il est présenté ;
- **APPROUVE** le budget primitif 2018 du budget annexe « ZAI Sévailles », dans sa globalité, tel qu'il est présenté ;

- **APPROUVE** le budget primitif 2018 du budget annexe « ZA Mottais », dans sa globalité, tel qu'il est présenté.

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE,

LE PRESIDENT,

LOÏG CHESNAIS-GIRARD

